

D'Aubigny et de Mansart au prince d'Orange.

Paris. 7 novembre 1577.

Le 6 novembre ils ont eu audience de la reine-mère et de la reine. La reine-mère conseille une réconciliation et offre sa médiation. La reine a promis d'agir près du roi en leur faveur. Un favori de la reine-mère a dit que celle-ci était fort aise que les états n'avaient pas l'intention de changer de prince. Au surplus ils ont confié quelque chose de bouche au porteur. Ils demandent des ordres ¹⁾.

*Publié: Groen van Prinsterer,
Archives, t. VI, p. 235.*

1) L'emploi constant du terme „Vos Seigneuries” dans cette lettre est expliqué par Groen van Prinsterer ou comme une erreur de copiste, ou par la supposition que la lettre s'adresse non seulement au prince mais aussi au comte Jean de Nassau. Ceci semble assez peu probable chez deux gentilshommes catholiques et wallons. Nous croyons plutôt que la lettre adressée en même temps aux états généraux, dont l'existence est prouvée par la pièce XL, était à peu près identique et que le secrétaire, en écrivant celle-ci *mutatis mutandis* d'après celle-là, omit de changer l'expression „Vos Seigneuries” en „Vostre Seigneurie.”
